



# Assemblée générale du 8 mars 2016

## Procès-verbal

### Participants :

Pierre Abbet, Michel Allimann, Olivier Annen, Christophe Barbey, Alexandre Berger, Alexandre Berthoud, Dominique Besson, Pauline Beutler, Jean-Marc Bonzon, Romain Bonzon, Claude Brocard, Olivier Buchs, Chantal Busz, Leopoldo Calabria, Michel Chammartin, Marc Chapuis, Antoine Chavannes, René Claret, Germain Cramatte, Rémy Decombaz, Ariane Ducommun, Alain Durussel, Steve Eggenberger, Olivier Etter, Didier Fardel, Immacolata Febbraro, Christian Genoud, Yves Gerber, Didier Gindre, Eric Gumy, Sylvain Harr, Pierre-Olivier Hornung, André Jaggi, Pierre-Alain Jordan, Pierre Juillet, Patrick Julmi, Véronique Lambelet, Jean-Charles Lamonato, Jean-Daniel Luthi, Cécile Maire, Daniel Manent, Johann Mange, Giuseppe Mazzotta, Jean-Christophe Menasche, Patrick Michaux, Eric Monbaron, Yves Moulin, Simon Paliouris, Antonio Panarese, Dulima Perez, Jean-Baptiste Perez, Frank Pilloud, André Pittet, Catherine Prudhomme, Marcel Ritz, Jean-Michel Ruegg, René Rutz, Dominique Schneiter, Bertrand Scholder, Jacqueline Surchat, Pierre Tripod, Antonino Trovato, Pascal Vez.

Excusés : Arnaud Baumgartner, Daniel Bertschy, Michel Mamin, Patrick Vallat, Italo Zeder

### Circonstances :

63 personnes réunies selon la liste de présence du jour - En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la septième assemblée générale ordinaire de l'association à 18h40, à la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de ville de Bussigny.

### OUVERTURE DE SEANCE :

**Pierre Juillet** présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de remarque.

L'ordre du jour est accepté.

### RAPPORTS ET PV :

**Pierre Juillet** rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2015 est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée générale 2015 est accepté à l'unanimité.

Le président présente son rapport annuel. Il parle du fascicule de l'OFS consacré à « La qualité de l'emploi en Suisse ». Il aborde également les difficultés rencontrées pour les formations et le choix des formateurs. Il rappelle enfin aux membres présents d'une part qu'ils peuvent vérifier un éventuel changement le thème de formation sur le site internet et d'autre part qu'ils sont vivement encouragés à nous indiquer des thèmes et conférenciers potentiels.



Le président présente les nouveaux membres et l'entreprise ayant adhéré à l'association depuis l'assemblée générale de 2015. La démission de M. Genier est enregistrée.

L'assemblée générale accepte ces nouveaux membres.

**Antonino Trovato** (trésorier) présente les résultats des comptes 2015.

Le faible montant enregistré pour la rétribution des conférenciers est relevée : Jean-Daniel Luthi relève les conditions très favorables liées d'une part aux exigences des conférenciers (renforcée par le fait que deux conférenciers de 2015 sont membres du comité) et de la mise à disposition de la salle sans contrepartie.

**Eric Monbaron** lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes et propose aux membres l'acceptation des comptes 2015. Le rapport est disponible sur le site.

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs des comptes 2015 est accepté.

Décharge est donnée au comité pour sa gestion.

#### ELECTIONS :

**Pierre Juillet** rappelle que le comité veut renouveler sa composition ces prochaines années et encourage vivement les membres intéressés à se manifester auprès de lui.

Le président propose pour l'année à venir de renouveler le mandat du comité actuel, soit Catherine Prudhomme, Michel Allimann, Jean-Daniel Luthi, Pierre Juillet, Marcel Ritz et Antonino Trovato.

Le comité ainsi composé est élu par acclamation pour l'année 2016,

Pierre Juillet est réélu président à l'unanimité pour l'année 2016,

Les vérificateurs des comptes pour l'année en cours sont MM. Eric Monbaron et Pascal Vez. M. Patrick Michaud est désigné comme suppléant.

L'assemblée approuve leur nomination.

#### BUDGET 2016 :

**Antonino Trovato** (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2016. Il explique sur quelles bases il a été établi, quels postes ont été repris, pour quelles raisons d'autres ont été modifiés. Recettes et dépenses sont prévus avec une légère baisse. Le solde budgété est faiblement positif.

Le budget 2015 est accepté à l'unanimité, moins une abstention.

#### FORMATIONS

**Jean-Daniel Luthi** (formations) tire le bilan des formations 2015 et présente la synthèse des évaluations fournies par les membres au long de l'année. Il encourage les membres à remplir les formulaires d'évaluation. Il rappelle ensuite que les supports des



formations organisées par l'AVSST sont disponibles mais destinées aux membres actifs et qu'aucune utilisation commerciale n'est admise.

Il présente ensuite les projets de 2016. Sont prévues, en plus de la formation ayant précédé l'assemblée de ce jour et sous réserve de modifications :

7 juin : Chariots et plates-formes

6 sept. La MSST en entreprise aujourd'hui

1<sup>er</sup> nov. Un thème en relation avec la protection incendie ou les premiers secours

Les formations sont prévues à la salle du Conseil Communal (ex salle Jura), à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les sujets, lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site de l'association.

### QUESTIONS ET DIVERS

René Rutz évoque les projets SSST en relation avec une augmentation de la cotisation annuelle et une éventuelle protection juridique.

Antonino Trovato relève qu'une protection juridique exclut généralement la faute grave alors que notre métier implique justement ce risque et précise qu'il a signalé cet aspect à la SSST. Il ressort des discussions que l'entreprise devrait prendre en compte ce besoin spécifique et protéger son chargé de sécurité en direct.

Ariane Ducommun informe les participants qu'elle prépare une formation avancée en matière de premiers secours pour deux de ses collègues et précise qu'elle souhaite associer d'autres entreprises intéressées à une formation similaire pour réaliser le cours ensemble et répartir la charge.

Marcel Ritz lui propose d'utiliser les informations de la liste des membres pour solliciter d'autres membres en direct.

Pierre Juillet, constatant qu'aucune autre question n'est posée, annonce que la prochaine assemblée générale est fixée au 7 mars 2017, à Bussigny.

Le président clôt la séance. Il convie les membres à un échange convivial.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :